



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31/10/2023

Attribution de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) avec mention « art en territoire » à « Labeaume en Musiques »

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, attribue l'appellation scène conventionnée d'intérêt national avec mention « art en territoire » à « Labeaume en Musiques », scène itinérante en Ardèche méridionale.

L'attribution de cette appellation vient distinguer la qualité du programme d'actions mis en œuvre par cette structure, en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence régulière sur le territoire. Elle vient reconnaître la place essentielle qu'elle occupe pour le maillage artistique et culturel de ce territoire rural de l'Ardèche méridionale, sa dynamique, sa cohésion et son accessibilité.

S'appuyant sur un festival estival emblématique et singulier qui met en résonance musique et beauté des paysages des gorges de l'Ardèche et contreforts des Cévennes, c'est aujourd'hui une scène itinérante, riche de propositions artistiques pluridisciplinaires autour des nouvelles écritures musicales et de la voix.

Fédérant artistes, populations et acteurs sociaux, culturels et éducatifs, « Labeaume en Musiques » invite chacun à faire entendre sa voix et à participer à travers des actions remarquables telles que le chœur académique et immersif les « Echappées Chorales ! » ou encore le conseil artistique de « La Voix des Jeunes » touchant plus de 2 000 personnes par an.

Liée au projet de Sophie Scellier, directrice générale, et de Philippe Forget, directeur artistique et musical, cette appellation est attribuée à « Labeaume en Musiques » pour une durée de quatre ans couvrant la période 2023-2026.

Participant de la politique de l'État de soutien à la création artistique, le programme des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr